

On dit que M. Hector Langevin ne dort, ne boit ni ne mange depuis que le ministère est tombé. Il veut même offrir ses services à Son Excellence. Dieu nous garde d'un pareil malheur : Après Cartier 1er il ne faut pas un Cartier II au ministère.

Les journaux sérieux bien pansants et bien pansés, donnent le coup de pied d'âne à leurs maîtres, McDonald, Cartier et compagnie. Déjà ils font l'éloge des bons successeurs de ces derniers. Ils chantent de leur plus belle voix : Le ministère est tombé, vive le ministère !

ATTENTION !!!

Depuis la chute du ministère McDonald-Cartier, le ciment de MM. Gauvreau, Simard et compagnie est en baisse !!! La fortune baisse, mais la justice monte ! Et les comptes publics donc ! Patience : les acheteurs de consciences trouveront des maîtres pour les chasser du temple.

On dit que Soisfranc Baby est bien malade de..... peur ! Ses aides de..... pillage le sont autant que lui ! Voilà l'effet que produit sur les organisations trop sensibles le changement de..... ministère.

La chute du ministère McDonald-Cartier a fait beaucoup de victimes : le *Canadien* est de ce nombre. Il faut avouer qu'il a bien gagné son sort !

L'OPPOSITION ET LE DÉFUNT MINISTÈRE.

— Et tu m'assure que le ministère est tombé ?

— Oui, tombé pour ne se relever jamais !

— Mais....

— Tu ne me crois pas ?

— Si, mais.....

— Eh ! bien ?

— Le *Courrier du Canada* n'annonce rien de semblable !

— Je te crois. Et le *Canadien* que dis-t-il ?

— Je ne sais.

— Tu le reçois ?

— Oui ; pour envelopper le beurre et les morues fumées.

— Et tu ne le lis pas ?

— Je me contente du *Courrier*, le seul journal sérieux du Canada.

— C'est étonnant que le *Courrier* ne parle pas du nouveau ministère !

— Il attend, pour se prononcer que les autorités constituées soient bien constituées !

Lettre de M. Ciment au rédacteur du *Courrier du Canada*

Mon cher chevalier,

C'en est fait : tout est perdu, même l'honneur ! Notre cher et bien aimé Cartier ne pourra plus aboyer ministériellement. L'honorable ORANGER ne se

pavanera plus sur les banquettes ministérielles ! Mon honorable ami Alieyn n'est plus aux Travaux-Publics ! Belleau, Cayley, Vankougnnet et toute la société a perdu la bataille ! Comment tout cela tournera-t-il ? Je l'ignore. Ce qui m'effraye, c'est que Brown et Dorion, nos adversaires les plus redoutés, les plus redoutables et les plus capables, ont réussi à former un nouveau ministère ! Miséricorde ! Qu'allons nous devenir ! Entre leurs mains, le Bas-Canada est flambé ! Pourtant je me console car Lemieux et Drummond sont encore au ministère.

G. H. CIMENT.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Nous apprenons de toutes parts que M. Marois continue à raconter à tous ceux qui ont la patience de l'écouter sans être payés les mille mensonges de sa fabrique d'économie au sujet de la Caisse de Saint-Roch, comme si tous les déposants n'étaient pas là pour le démentir sur tous les points. Entre autres faussetés il a l'impudence de dire qu'il n'a jamais été officier de la Caisse, mais qu'il a simplement consenti sur les supplications répétées des directeurs, à faire des avances de plusieurs mille louis qui devaient lui être remboursés sous peu mais dont il n'a pas encore été remboursé ! Ce qui le gêne beaucoup dans son commerce et la construction de la nouvelle banque de la rue Saint Jean ! Nous pouvons vous assurer que s'il n'a pas été élu directeur ou officier tel que l'exigeaient les règlements il a du moins réussi à se *faufiler* comme secrétaire aussitôt que son digne ami et prédécesseur M. A. Gauthier, trésorier de cette cité a commencé à devenir rare à l'encoignure de la rue de l'Eglise dès qu'il a pu voir les affaires de travers comme de coutume. Quand aux pertes de M. Marois prétend avoir faites avec la Caisse, les déposants, même ceux qui lui ont sacrifié leurs livrets à vil prix, et qu'il payait moitié avec leur propre argent, moitié avec des marchandises de rebut, sauront bien les évaluer à leur juste valeur. Ils sauront bien tôt ou tard obtenir justice pour lui et pour eux.

Nous avons l'honneur d'être
PLUSIEURS DÉPOSANTS.

ADRESSE D'AFFAIRES.

A LOUER.

Le haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56 : le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU,

Notaire.

rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

ATTENTION !

LA SANTÉ AVANT TOUT !

NOUVELLE MAISON DE BAINS
A L'HOTEL MASSE,

SITUÉ

à l'encoignure des rues SAINTE-GENE-VIEVE et D'AIGUILLON, faubourg Saint Jean.

L'établissement est ouvert tous les jours à CINQ heures.

Le prix est à la portée de toutes les bourses : quinze sous.

H. MASSE,
Hôtelier.

Québec, 19 juillet 1853.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

La Citadelle.

Journal hebdomadaire imprimé et publié

A

QUÉBEC,

PAR

L. P. NORMAND.

N° 11 rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Roch.

Le prix d'abonnement est d'UN ÉCU par année payable tous les six mois et d'avance.

Québec, 27 juillet 1858.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique ; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

M. L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sommercette.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET
RÉDACTEUR.